



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 102901

Texte de la question

M. Bruno Le Maire attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur l'important mouvement diplomatique en cours au sein des ambassades françaises à l'étranger. Le Gouvernement a en effet décidé de nommer de nouveaux ambassadeurs dans plusieurs de nos principales représentations diplomatiques : Berlin, Washington, Pékin, Moscou, Le Caire, Alger, Tokyo. Étant donné que le président de la République fixe le cap de la politique étrangère de la France, de tels choix pourraient avoir une influence durable sur l'action extérieure de la France. Dans une situation internationale instable et incertaine, cette volonté de changer les principaux ambassadeurs à quelques semaines d'une élection présidentielle à laquelle le président de la République a décidé de ne pas se représenter, en plus de rompre avec les usages républicains, apparaît comme très surprenante. Ainsi, il lui demande de bien vouloir expliciter les motivations de ces décisions.

Texte de la réponse

Le calendrier habituel de relève des chefs de postes diplomatiques a abouti à un cycle de rotation important en 2017 (conséquence, notamment, du mouvement important ayant eu lieu en 2014). Ce mouvement correspond à la pratique observée chaque année d'échéance électorale majeure, conformément à l'usage républicain qui s'impose.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Maire](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102901

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2017](#), page 1366

Réponse publiée au JO le : [14 mars 2017](#), page 2198